

# Réchauffement climatique : l'instrumentalisation des îles

Jean-Christophe GAY  
Université Nice-Sophia Antipolis  
UMR 7300 ESPACE Nice  
98, boulevard Edouard-Herriot  
06204 Nice CEDEX 3  
jcg06500@gmail.com

## Résumé

Les îles fascinent les continentaux. C'est dans ce contexte que nous analysons le débat actuel sur les conséquences du réchauffement climatique et démontrons l'instrumentalisation des petits États insulaires par une coalition hétéroclite d'experts, d'activistes, de journalistes, de célébrités ou d'hommes politiques. Le spectre de la montée du niveau de la mer et de la possible disparition de ces îles, avec son lot de « réfugiés climatiques », devient une véritable rente pour des États insulaires se posant en victime du développement dans le dessein d'obtenir des compensations. Pour terminer, nous nous focalisons sur les cas des Maldives et du Tuvalu, exemplaires d'une habile mise en scène médiatique.

**Mots-clés :** discontinuité, écologie politique, île, réchauffement planétaire, réfugiés climatiques

## Summary

Islands fascinate people living on continents. We analyze in such context the current debate on the consequences of global warming and demonstrate the instrumentalisation of small sized island states by a diverse coalition of experts, activists, journalists, celebrities or politicians. The specter of rising sea level and the possible disappearance of islands, with its share of "climate refugees" becomes a real benefit for island states posing as a victim of development for the purpose of obtaining compensation. Finally, we focus on Maldives and Tuvalu cases, as examples of a skillful media staging.

**Keywords :** climate refugees, discontinuity, global warming, island, political ecology.

En 1982, l'inclassable et fertile Abraham Moles (1920-1992), à la fois philosophe, psychologue ou épistémologue, publiait dans *L'Espace géographique* un article intitulé « Nissonologie ou science des îles ». Maintes fois cité, ce dernier constitue indubitablement un jalon dans la réflexion sur le fait insulaire. En forgeant le néologisme « nissonologie », son créateur prétendait poser les fondations d'une science des îles (Moles, 1982, p. 284). Le terme s'est diffusé et exporté, en perdant, à la suite des travaux de Christian Depraetere (1991), son épenthétique troisième syllabe, comme on peut le constater dans le dictionnaire dirigé par

Stéphane Rosière (2008, p. 157)<sup>1</sup>. L’Australien Grant McCall a introduit le terme en anglais, faisant de la « *nissology* » l’étude scientifique des îles (McCall, 1994). Depuis les années 1990, la littérature scientifique sur le sujet s’est encore étoffée et les *islands studies* ont pignon sur rue (Baldacchino, 2004). Nombreuses sont les revues reconnues qui leur ont consacré des numéros spéciaux<sup>2</sup>. Périodiques et ouvrages sont innombrables comme le démontre l’habilitation à diriger des recherches de Nathalie Bernardie-Tahir (2008).

Tout en ne portant pas le projet de constituer ou d’enrichir une hypothétique science des îles et d’être, par là même, un nissologue, nous sommes engagé depuis un certain temps dans une réflexion sur les discontinuités et les limites (Gay, 1995), où les îles ont entièrement leur place. En conséquence, si nous ne militons pas en faveur de la « nissologie », nous sommes favorable à une approche scientifique des îles, spécialement en partant de ce qui les sépare et les individualise. En effet, l’eau, la mer, l’océan paraissent des limites tellement indiscutables qu’elles continuent d’organiser un certain entendement du monde. Le contenant liquide persiste donc à dicter l’intellection du contenu insulaire, à l’heure des avions très long-courriers, des porte-conteneurs ou de l’Internet. Cette surestimation récurrente des effets de la coupure maritime a des conséquences multiples, qui ne se réduisent pas à la seule fascination des continentaux pour les destinations vacancières sur les îles, écho lointain des mythologies insulaires édéniques. Le spectre de la montée du niveau des océans et de la possible disparition de petits États insulaires (PEI), avec son lot de « réfugiés climatiques », nous apparaît être une nouvelle manifestation de la nissophilie ambiante, portée en l’occurrence par une coalition hétéroclite d’experts, d’activistes, de journalistes, de célébrités ou d’hommes politiques. Sciemment, celle-ci se sert du pouvoir évocateur de l’île pour alerter l’opinion mondiale et faire évoluer les puissances industrielles et post-industrielles sur les émissions de gaz à effet de serre. C’est ainsi que se rejoue le combat de David contre Goliath.

Nous voudrions, modestement au travers de ce texte « d’humeur », révéler quelques relations de pouvoir et les arrière-pensées politiques qui se cachent derrière le débat actuel sur le réchauffement climatique et son rapport au fait insulaire. En nous gardant de tout climato-scepticisme et sans nous prononcer sur l’ampleur du changement climatique anthropique, la déconstruction du discours que les citoyens reçoivent nous apparaît salutaire. L’instrumentalisation et la dramatisation par les médias ou les organisations non-gouvernementales (ONG) de quelques cas insulaires limites facilitent une certaine sensibilisation de l’opinion publique internationale (Cambrézy, Lassailly-Jacob, 2010, p. 8). Elles catalysent les sentiments de culpabilité et les postures compassionnelles qui ne demandent qu’à s’épanouir. Dans un premier temps nous nous intéresserons à la stratégie de victimisation façonnée par les ONG et/ou les responsables politiques de certains PEI, pour ensuite nous focaliser sur les cas des Maldives et du Tuvalu, exemplaires de l’habile mise en scène médiatique d’une machinerie internationale convenue, qui souhaite ignorer les responsabilités propres des victimes emblématiques.

## Une stratégie de victimisation

---

<sup>1</sup> Il y est étonnamment indiqué, à la définition d’« insularité », que « nissologie » est « parfois écrit à tort nissonologie » !

<sup>2</sup> Citons parmi bien d’autres *World Development* (vol. 8, n° 12, 1980, vol. 21, n° 4, 1993 et vol. 32, n° 2, 2004), *Geografiska Annaler B* (vol. 85, n° 4, 2003 et vol. 87, n° 4, 2005), *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie* (vol. 95, n° 3, 2004), *Journal of Historical Geography* (vol. 29, n° 4, 2003), *Annales de Géographie* (n° 644, 2005), *Ethnologie française* (vol. 36, n° 3, 2006), *The Geographical Review* (vol. 97, n° 2, 2007), *Revue d’économie régionale et urbaine* (n° 1, 2007), sans oublier des revues en anglais entièrement consacrées au sujet tels *Insula* ou *Island Studies Journal*.

La création du Giec (Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) en 1988, sous l'égide de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) est à l'origine d'une mobilisation inédite des scientifiques dans le domaine du changement climatique et de ses effets potentiels (David, 2010). Deux ans plus tard, les PEI créent l'Aosis (Alliance of Small Island States), une organisation intergouvernementale regroupant actuellement 39 membres (37 sont des Etats membres des Nations unies) et cinq observateurs qui sont des territoires insulaires autonomes (Guam, Porto Rico Îles Vierges américaines, Samoa-Américaines et Antilles néerlandaises). Cette coalition est précoce dans la réflexion sur le changement climatique et c'est une des rares organisations de pays en développement qui a eu un rôle actif dans l'élaboration de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), entrée en vigueur en 1994 (Shibuya, 1996, p. 551). L'Aosis regroupe presque le tiers des pays en développement, le cinquième des pays membres de l'ONU, mais seulement 0,8 % de la population mondiale.

En s'appropriant le discours sur la vulnérabilité (Barnett, Campbell, 2010, p. 166) et en se constituant en groupe de pression, les PEI forment un marché du bulletin de vote aux Nations unies ou dans de multiples forums (Crocombe, 2008, p. 437) et marchandent leurs voix et leurs alliances, tels le Tuvalu et Nauru qui ont récemment reconnu l'indépendance de l'Abkhazie et de l'Ossétie-du-Sud, deux territoires géorgiens occupés illégalement par l'armée russe. Les PEI, particulièrement du Pacifique, sont au cœur des stratégies régionales des « grands frères » australiens ou néo-zélandais et de l'intense compétition diplomatico-économique que se livrent les deux Chine et qui est en train de tourner à l'avantage de la République populaire aux dépens de Taïwan, bien qu'en 2003 Kiribati ait abandonné Pékin pour se tourner vers Taipei. Cette « diplomatie du carnet de chèques » ne laisse donc pas insensible les hommes politiques de ces micro-États, courtisés assidûment. Autant dire qu'il s'agit de pays où la corruption est souvent élevée. L'ONG Transparency International note qu'*« aucun des vingt pays les plus affectés par le changement climatique n'a un score supérieur à 3,6 dans l'indice de perception de la corruption, selon lequel 0 signifie extrêmement corrompu et 10 extrêmement intègre »* (2011, p. XXX). Quelques PEI sont particulièrement mal placés, telles les Maldives.

Pour des micro-États dont la viabilité reste problématique, le réchauffement climatique est devenu une rente comme une autre, au même titre que le blanchiment de capitaux (Seychelles, Vanuatu, Marshall, Nauru, Niue...), les pavillons de complaisance (Antilles néerlandaises, Bahamas, Bermudes, Tonga, Marshall, Kiribati<sup>3</sup>...), la relégation rémunérée d'immigrants indésirables pour l'Australie (Nauru) ou la vente de sa voix sur la scène internationale. D'un côté de nombreux PEI sont donc des chevilles ouvrières de l'ultralibéralisme, alors que, d'un autre côté, ils se posent en victime des pays développés et de leur croissance inconsidérée dévastant la planète. Le dessein est d'obtenir un statut politique plus prestigieux ou de bénéficier des fonds mis en place pour soutenir les adaptations au changement climatique et promis à être considérablement majorés : Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA), Fonds spécial pour le changement climatique (FSCC) et Fonds d'adaptation. L'adoption par ces micro-États insulaires des grands principes du développement durable cache généralement une absence de volonté ou une impossibilité de les appliquer, mais elle leur permet, dans les négociations bilatérales ou multilatérales, d'obtenir des aides diverses. Sur le plan intérieur, on perçoit tout l'intérêt de rejeter sur les pays riches ou les grandes puissances les problèmes environnementaux actuels.

---

<sup>3</sup> En 2007, l'affaire de l'*Ocean Jasper*, cargo battant pavillon des îles Kiribati responsable du naufrage du caseyeur *Sokalique*, a défavorablement fait connaître ce micro-État en France.

Le battage médiatique alarmiste réduit les habitants des îles basses à des victimes expiatoires de l'élévation du niveau des mers au XXI<sup>e</sup> siècle. C'est oublier que les modifications de leurs littoraux par le remblayage, par l'extraction de sable ou de granulats sur l'avant-côte pour produire du béton<sup>4</sup>, par la destruction des mangroves, dunes et platiers récifaux, sont aujourd'hui les raisons principales de la vulnérabilité des PEI coralliens, à juste titre reconnus comme parmi les plus sensibles à l'élévation du niveau de la mer<sup>5</sup> (Duvat, Magnan, 2012, p. 68-93). L'érosion par la houle, surtout cyclonique, les inondations lors de fortes marées ou la salinisation de la lentille d'eau douce qui en résultent, tout particulièrement dans les îles-capitales vers lesquelles convergent les flux de l'exode rural, ne sont donc pas les preuves tangibles du changement climatique, mais lui sont intentionnellement associées. Ainsi, pendant qu'on négocie au niveau international de complexes accords pour le moment inefficaces, beaucoup de micro-États du Pacifique ne se sont toujours pas dotés d'une législation sur ces opérations de dragage en adéquation avec les conséquences funestes d'une telle exploitation (Pelisikoti, 2007a, p. 10). Au Kiribati, le département de l'Environnement ne dispose que de deux fonctionnaires permanents pour faire appliquer la loi, sur un territoire insulaire particulièrement fragmenté et étiré (Pelisikoti, 2007b, p. 25).

On voit à quel point est fallacieuse la métaphore du « canari dans la mine » à propos des habitants des PEI qui seraient censés aujourd'hui alerter l'humanité sur les dangers du réchauffement climatique (Gemenne, 2010, p. 97), comme le canari avertissait jadis le mineur de la présence de gaz toxiques. Il en va de même avec la figure du « réfugié climatique », que des estimations globales catastrophistes chiffrent à 200 millions au milieu du siècle, manière d'affoler les pays du Nord, aux frontières de plus en plus fermées aux immigrants non souhaités. Ces évaluations font l'objet de débats révélant qu'il est difficile à partir d'une population soumise au risque d'élévation du niveau de la mer de prédire comment elle réagira<sup>6</sup>. Les tenants du scénario de la fuite oublient les capacités d'adaptation des populations (Black, 2001, p. 8) et le fait que la migration a souvent des causes multifactorielles. Pour François Gemenne « *ce champ d'études en pleine expansion reste aujourd'hui truffé d'idées reçues et de présupposés infondés, répétés rapport après rapport. En particulier, les mouvements de population qui pourraient être provoqués par les impacts du changement climatique sont au centre de tous les fantasmes, générant des estimations et prédictions plus alarmistes les unes que les autres, souvent sans aucun fondement empirique* » (« Introduction ». *Hommes et Migrations*, 2010, n° 1284, p. 6).

ONG et médias sont largement responsables de ces tromperies, se servant de la grande sympathie des continentaux à l'endroit des îles, séduits par le *small is beautiful*. Cela ne signifie aucunement qu'il ne faut pas se mobiliser pour réduire la production de gaz à effet de serre, mais les effets du réchauffement climatique ne feront qu'accroître les problèmes actuels (Duvat, Magnan, 2010, p. 11), engendrés par le mal développement des PEI. Face au militantisme de certaines ONG, aux explications simplistes et aux raccourcis hardis des journalistes<sup>7</sup>, la posture apolitique des experts n'est pas sans poser problème, spécialement

---

<sup>4</sup> Notons que Singapour, membre de l'Aosis, est un des principaux responsables de ce commerce.

<sup>5</sup> Voir le n° 3, volume 10 (décembre 2010) de *VertigO* (revue électronique en sciences de l'environnement) consacrée aux « petits États et territoires insulaires face aux changements climatiques : vulnérabilité, adaptation et développement ».

<sup>6</sup> Voir le n° 1284 (mars-avril 2010) de la revue *Hommes et Migrations* consacré au thème « Migrations et environnement ».

<sup>7</sup> Sur ce point le livre de Julien Blanc-Gras sur Kiribati *Paradis (avant liquidation)* (2013, Au Diable Vauvert, 252 p.) est intéressant. Bien qu'il concède une certaine responsabilité locale (p. 117-119), il ne cesse d'incriminer le réchauffement climatique dans l'érosion littorale, symptomatique selon lui de la disparition future de ces îles.

lorsqu'ils vont en mission dans des pays corrompus ou peu démocratiques. Ils y ont parfois complaisamment tendance à détourner les yeux des errements des gouvernants et de leurs politiques de gestion de l'environnement. En se focalisant sur les effets futurs du *global warming*, formidable aubaine pour le marché de l'expertise scientifique, on assure de bonnes relations avec les autorités en place, pas toujours dignes d'estime, et on conserve toutes ses chances de revenir sur « son terrain ».

### **Maldives et Tuvalu, les nouvelles Atlantide**

Si le Bangladesh est l'État qui sera le plus affecté par la montée du niveau des mers selon le cabinet britannique Mapelcroft, avec des mouvements de population qui sont déjà en relation avec des catastrophes environnementales, tels les cyclones ou des phénomènes d'érosion (Poncelet, 2010, p. 26), on peut remarquer qu'il est peu mis en avant par les médias internationaux, à l'instar des pays à sa suite dans ce classement reposant sur un « index de vulnérabilité au changement climatique » (Guinée-Bissau, Sierra Leone, Haïti...). Le devant de la scène est occupé par deux PEI coralliens totalisant à peine plus de 400 000 habitants : les Maldives dans l'océan Indien, composées de 1 200 îles couvrant 298 km<sup>2</sup>, et Tuvalu, dans l'océan Pacifique, dont la superficie n'excède pas 26 km<sup>2</sup>. L'activisme des présidents et de certains ONG s'est largement servi du caractère extrêmement photogénique de ces atolls, constitués d'îlots au ras de l'eau, et de leurs singularités humaines et politiques. Ces dernières catalysent les peurs, peut-être parce que ces pays peuvent totalement disparaître physiquement si le niveau de la mer s'élève de quelques mètres.

Maumoon Abdul Gayoom, qui a présidé les Maldives de 1978 à 2008, s'était fait remarquer aux Nations unies, en 1987, en évoquant les risques de disparition de son pays si le niveau de l'océan continuait d'augmenter, après que M<sup>me</sup> Brundtland eut déposé son fameux rapport portant sur les fonds baptismaux le « développement durable »<sup>8</sup>. Il déclara plus tard être un « *champion de l'environnement et de la religion qui protège les récifs et les 300 000 musulmans des Maldives de la double menace du réchauffement climatique et des hordes en bikinis qui remplissent les 87 complexes balnéaires haut de gamme de l'archipel* »<sup>9</sup>. En se faisant le chevalier d'une noble cause cet autocrate, peu soucieux des droits de l'homme, escamotait les problèmes environnementaux et politiques se posant dans cet archipel, jusqu'à présent plus liés à un développement interne mal maîtrisé qu'à l'élévation du niveau de la mer. Pour des dictatures comme les Maldives ou les Seychelles la croisade contre le réchauffement global ou en faveur de la protection des écosystèmes a été un bon moyen de se refaire une virginité (Gay, 2004) et relève carrément de l'écoblanchiment.

L'extraction de sable corallien a pris de l'ampleur aux Maldives à partir des années 1970, en raison de l'urbanisation de la capitale Malé, de la multiplication des îles-hôtels (Gay, 2001) et de l'enrichissement des communautés villageoises par la mécanisation de la pêche, qui a provoqué l'abandon progressif du cocotier au profit des matériaux coralliens pour les habitations (Naseer, 1997, p. 175-176). Bien qu'interdite depuis 1992, l'extraction ne s'est pas ralentie et le programme de reconstruction du pays après le tsunami de 2004 y a même encore

---

Pour preuve, le titre de son ouvrage et la photographie de couverture, où l'on voit un cocotier solitaire sur un îlot corallien minuscule.

<sup>8</sup> Une des premières conférences sur les petits États insulaires et l'élévation du niveau de la mer a été organisée en 1989 par les Maldives. En 2009, c'est aux Maldives qu'a été créé le Climate Vulnerable Forum (CVF), un nouveau groupe de revendication qui comprend onze membres parmi les plus vulnérables au changement climatique, dont la Barbade, Kiribati, le Bangladesh et les Maldives, ainsi que neuf observateurs, parmi les pays développés.

<sup>9</sup> Article dans *Time Asia* cité par *Courrier International* sur son site web le 12 décembre 2003.

eu recours. Les statistiques officielles sous-évaluent sciemment l'extraction de matériaux coralliens, comme l'indique un rapport des Nations unies (UNEP, 2005, p. 58). Avec un certain cynisme on peut penser que certaines îles pourraient disparaître avant l'élévation rapide du niveau de la mer.

Le successeur de M. A. Gayoom, Mohamed Nasheed, arrivé démocratiquement au pouvoir en 2008, devient rapidement la coqueluche des médias et des ONG. Son statut de prisonnier d'opinion sous Gayoom et son combat en faveur de la démocratie plaident en sa faveur. Jeune, charismatique et bien conseillé, il attire les regards sur son pays en organisant en 2009 un conseil des ministres sous-marin. Il est vite promu au rang de « héros de l'environnement » par *Time Magazine*<sup>10</sup> et *Foreign Policy* le classe à la 39<sup>e</sup> place des grands penseurs de 2010, juste derrière Esther Duflo ! Lors de la conférence de Copenhague de décembre 2009, il accorde le statut de membres de sa délégation à des journalistes pour qu'ils puissent révéler les débats, constituant parmi les séquences les plus intéressantes du documentaire *The Island President* (2012). Il sait utiliser des formules qui marquent, comme en 2010 lorsqu'il affirme que « Pour comprendre la réalité du réchauffement, il faut avoir de l'eau dans son salon »<sup>11</sup>. Son homologue Anote Tong, président de Kiribati, a fait aussi de la sensibilisation aux effets du réchauffement climatique une de ses priorités, en organisant, par exemple, en 2010 une conférence sur le changement climatique (Tarawa Climate Change Conference) ayant débouché sur la déclaration d'Ambo, signée par douze États.

Le Premier ministre du Tuvalu (10 000 habitants environ) s'est aussi fait remarquer à Copenhague en se faisant le porte-parole improvisé des pays refusant de signer l'accord, s'opposant ainsi à Mohamed Nasheed et révélant la division de l'Aosis. Son économie correspond au modèle Mirab (Migration, Remittances, Aid & Bureaucracy) pensé par les Néo-Zélandais G. Bertram et R. F. Watters (1985) : 10 % à 20 % des revenus nationaux proviennent de l'argent des émigrés, 30 % à 60 % de l'aide internationale ; deux tiers des salariés sont dans l'administration ; une partie des Tuvaluens habite en Nouvelle-Zélande ou travaille sur des bateaux de commerce étrangers. Comme dans d'autres archipels et États océaniques, l'exode rural a entraîné le dépeuplement des îles éloignées au profit de la capitale sur l'atoll de Funafuti, où la population vit entassée, avec de graves problèmes d'eaux usées, de déchets ou d'alimentation en eau potable.

Durant les années 1990, les médias australiens, britanniques ou étatsuniens commencèrent à s'intéresser à Tuvalu sur un ton alarmiste, évoquant la submersion de deux îles de Funafuti comme un très mauvais présage. C'est le début d'une opération de désinformation à l'échelle mondiale faisant de Tuvalu un territoire en sursis. En devenant membre des Nations unies en 2000, le Tuvalu se fait entendre sur la scène internationale, clamant qu'un jour tout le pays devra être déplacé et qu'une justice climatique internationale doit être mise en place. Un article dans *Time Magazine* du 20 août 2001<sup>12</sup> rejette les causes locales pour se focaliser sur la montée des eaux. Le lendemain, le journal *Le Monde* publie un premier article associant Tuvalu à la question des « réfugiés climatiques », figure produite pour humaniser la cause environnementale et renforcer le sentiment d'urgence (Ollitrault, 2010, p. 32). Le *Sydney Morning Herald*, *The Guardian* ou le *Los Angeles Times* continuent dans la veine catastrophiste évoquant la disparition d'un paradis terrestre par la faute des pays riches (Farbotko, 2005, p. 284).

---

<sup>10</sup> Voir son interview dans *Le Monde* du 14 octobre 2011.

<sup>11</sup> Cité dans *Le Monde* du 18 février 2014.

<sup>12</sup> « Sinking Feeling ». *Time Magazine*, p. 26-29.

Or, aucun travail scientifique n'a mis en évidence une récente accélération de l'élévation du niveau de l'océan au Tuvalu (Aung, Singh, Prasad, 2009) et A. P. Webb et P. S. Kench ont démontré que la plupart des îles de l'atoll de Funafuti sont restées stables voire se sont agrandies entre 1984 et 2003 (2010, p. 238). Et quand bien même des études sérieuses ont prouvé la responsabilité de l'armée étatsunienne qui sur Fongafale, l'île la plus habitée de Funafuti et du pays, a construit en 1943 une piste d'aviation et un wharf ayant modifié la dynamique littorale (Webb, 2006, p. 16), une pleine page est consacrée au Tuvalu dans l'édition du *Monde* du 30 juillet 2009, dont le titre est un modèle du genre : « Tuvalu. Dernier lagon avant l'apocalypse ». On y assiste à un véritable défilé de journalistes, de documentaristes, de chercheurs au point que le parlement tuvaluen a mis en place une stratégie pour les orienter vers des personnes aptes à leur servir la position officielle du gouvernement (Farbotko, Lazrus, 2012, p. 386). Les reportages pour la télévision se multiplient, tandis que les ONG considèrent le cas tuvaluen comme une aubaine pour sensibiliser la planète (Connell, 2003). L'association franco-tuvaluenne Alofa Tuvalu, créée en 2005, produit des documentaires diffusés à travers le monde ainsi qu'une bande dessinée à l'attention des enfants. Aujourd'hui, de très nombreux acteurs sont mobilisés pour Tuvalu et les « réfugiés climatiques », de Yann Arthus-Bertrand, Nicolas Hulot ou Al Gore à l'ONU, en passant par divers mouvements associatifs ou ONG comme Greenpeace, WWF, World Watch Institute, Agir pour l'environnement ou des établissements publics telle l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). La conférence de Copenhague marque l'acmé de la médiatisation pour le Tuvalu, avec mobilisation des réseaux sociaux, pléthore de sites internet dédiés et entrent de son négociateur en chef, l'Australien Ian Fry, ancien de Greenpeace (Guimier, 2010, p. 92).

Concluons. Bons sentiments et sciences ne font pas bon ménage. Nous désapprouvons les quelques « experts » en environnement qui ont adopté une approche alarmiste pour alerter l'opinion et les politiciens sur la nécessité d'agir vite et nous louons la prudence de la plupart des chercheurs qui ne se prononcent qu'avec circonspection sur les conséquences locales du changement climatique. Mais une des caractéristiques du débat actuel sur cette question est qu'il a échappé en partie aux scientifiques qui, comme le remarque Gérald Bronner, n'ont que peu d'intérêt académique à contester les informations provenant des sources douteuses qui se sont multipliées sur Internet (2013, p. 83). Les ONG y sont omniprésentes et d'une remarquable efficacité, grâce aux médias, très attentifs à leurs thèses et devenus de la sorte leurs alliés de poids, et avec l'aide de certains dirigeants ou communicants, pour qui toutes les méthodes sont permises lorsqu'on veut convaincre. L'activisme écologiste et le sensationnalisme journalistique, aiguillés par le fonctionnement des Nations unies, font que l'information qui circule aujourd'hui dans le grand public peut être fortement biaisée. L'image de l'île et la rhétorique du paradis qui lui est associée sont instrumentalisées pour manipuler les foules, car comment rester insensible à des couvertures de magazines d'actualité avec des titres aussi racoleurs que « Paradis en sursis », « Paradis perdu » ou « La fin du paradis » (Barnett, Campbell, 2010, p. 168), sur fond d'eaux bleu turquoise, d'îlots de sable blanc et de cocotiers ! Face à cette tragédie échafaudée, les sciences sociales doivent exercer leur devoir de vigilance et dénoncer le raisonnement des « lanceurs d'alerte » qui consiste à partir de situations-limites mal interprétées, intentionnellement ou pas, pour aboutir à une validation universelle des hypothèses.

## Bibliographie

- Aung T., Singh A., Prasad U. (2009). « Sea Level Threat in Tuvalu ». *American Journal of Applied Sciences*, vol. 6, n° 6, p. 1169-1174.
- Baldacchino G. (2004). « The Coming of Age of Island Studies ». *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geographie*, vol. 95, n° 3, p. 272-283.
- Barnett J., Campbell J. (2010). *Climate Change and Small Island States. Power, Knowledge and the South Pacific*. Londres-Washington : Earthscan, 218 p.
- Bernardie-Tahir N. (2008). *L'Usage de l'île*. Université Bordeaux-III, habilitation à diriger des recherches, volume scientifique, 310 p.
- Bertram G., Watters R.F. (1985). « The MIRAB economy in South Pacific microstates ». *Pacific Viewpoint*, vol. 26, n° 3, p. 497-519.
- Black R. (2001). « Environmental refugees: myth or reality? ». *New Issues in Refugee Research*, Working Paper n° 34 (UNHCR), 19 p.
- Bronner G. (2013). *La Démocratie des crédules*. Paris : PUF, 344 p.
- Cambrézy L., Lassailly-Jacob V. (2010). « Du consensus de la catastrophe à la surenchère médiatique. Introduction ». *Revue Tiers Monde*, n° 204, p. 7-18.
- Connell J. (2003). « Losing ground? Tuvalu, the green house effect and the garbage can ». *Asia Pacific Viewpoint*, n° 2, p. 89-107.
- Crocombe R. (2008). *South Pacific*. Suva (Fidji) : University of South Pacific 742 p.
- David G. (2010). « Existe-t-il une spécificité insulaire face au changement climatique ? ». *VertigO*, vol. 10, n° 3. <http://vertigo.revues.org/10530>
- Depraetere Ch. (1991). « NISSOLOG : base des données des îles de plus de 100 km<sup>2</sup> ». Honolulu : 17<sup>th</sup> Pacific Science Congress.
- Duvat V., Magnan A. (2010). « Des archipels en péril ? Les Maldives et les Kiribati face au changement climatique ». *VertigO*, vol. 3, n° 3. <http://vertigo.revues.org/10594>
- Duvat V., Magnan A. (2012). *Ces Îles qui pourraient disparaître*. Paris : Le Pommier, 191 p.
- Farbotko C. (2005). « Tuvalu and Climate Change: Constructions of Environmental Displacement in the "Sydney Morning Herald" ». *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, vol. 87, n° 4, p. 279-293.
- Farbotko C., Lazrus, H. (2012). « The first climate refugees? Contesting global narratives of climate change in Tuvalu ». *Global Environmental Change*, vol. 22, n° 2, p. 382-390.
- Gay J.-Ch. (1995). *Les Discontinuités spatiales*. Paris : Économica, 112 p.
- Gay J.-Ch. (2001). « L'île-hôtel, symbole du tourisme maldivien ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 213, p. 26-52.
- Gay J.-Ch. (2004). « Tourisme, politique et développement aux Seychelles ». *Revue Tiers Monde*, n° 178, p. 319-339.
- Gemenne F. (2010). « Tuvalu, un laboratoire du changement climatique ? ». *Revue Tiers Monde*, n° 204, p. 89-107.
- Guimier L. (2010). *Les Réfugiés climatiques de Tuvalu. Analyse géopolitique d'une représentation : le cas de la communauté tuvaluenne à West Auckland, en Nouvelle-Zélande*. Université Paris-VIII, mémoire de master I, 132 p.
- McCall G. (1994). « Nissology: the Study of Islands ». *Journal of the Pacific Society*, vol. 17, n° 2-3, p. 1-14.
- Moles A. (1982). « Nissonologie ou science des îles ». *L'Espace géographique*, n° 4, p. 281-289.
- Naseer A. (1997). « Status of Coral Mining in the Maldives: Impacts and Management Options » in Nickerson D. J. & Maniku M. H. (éd.). *Workshop on Integrated Reef Resources Management in the Maldives*. Madras : FAO-Bay of Bengal Programme, 312 p., p. 169-186.
- Ollitrault S. (2010). « De la sauvegarde de la planète à celle des réfugiés climatiques : l'activisme des ONG ». *Revue Tiers Monde*, n° 204, p. 19-34.



- Pelisikoti N. (2007a). *Planning Guidelines for Offshore Aggregates Dredging: Sustainable Development and Management of Marine-Sourced Aggregates*. Suva (Fidji) : EU-SOPAC, Project Report 128, 32 p.
- Pelisikoti N. (2007b). *Kiribati Technical Report. 1. Extent of Household Aggregate Mining in South Tarawa. 2. Proposed Integrated Monitoring Framework for Tarawa Lagoon*. Suva (Fidji) : EU-SOPAC, Project Report 72, 70 p.
- Poncelet A. (2010). « Bangladesh, un pays fait de catastrophes ». *Hommes & Migrations*, n° 1284, p. 16-27.
- Rosière S. (2008). *Dictionnaire de l'espace politique*. Paris : A. Colin, 320 p.
- Shibuya E. (1996). « "Roaring Mice Against the Tide": The South Pacific Islands and Agenda-Building on Global Warming ». *Pacific Affairs*, vol. 69, n° 4, p. 541-555.
- Transparency International (2011). *Rapport mondial sur la corruption. Le changement climatique*. Londres-Washington : Earthscan, 385 p.
- UNEP-United Nations Environment Programme (2005). *Maldives. Post-Tsunami Environmental Assessment*. Nairobi : UNEP, 100 p.
- Webb A. (2006). *Tuvalu Technical Report – Coastal Change Analysis Using Multi-Temporal Image Comparisons – Funafuti Atoll*. Suva : SOPAC Project Report 54, 19 p.
- Webb A. P., Kench P. S. (2010). « The dynamic response of reef islands to sea-level rise: Evidence from multi-decadal analysis of island change in the Central Pacific ». *Global and Planetary Change*, vol. 72, n° 3, p. 234-246.